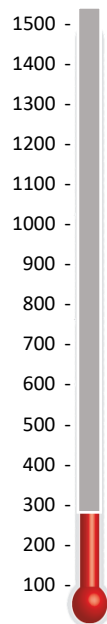


L'heure est à la réflexion ...

Malheureusement, les interrogations quant aux différentes hausses des cours est à l'heure actuelle dans toutes les têtes. Cependant, une alternative est possible et seul vous éleveurs, en avez la solution.

Pour cela, il faut prendre le temps de faire le point sur votre parcellaire (de pâturage et de chantiers de récoltes) et se poser la question de la cohérence selon le mode de récolte. Les parcelles qui sont destinées habituellement à l'ensilage ou enrubannage ne peuvent-elles pas être accessibles à la pâture par les vaches laitières ? Effectivement, selon la distance par rapport au bâtiment, la question se vaud d'être posée. Au niveau des coûts, nous comptons jusqu'à présent 135€/T MS pour les fourrages conservés contre 35€/T MS pour la pâture, qui à cette période là possède des valeurs alimentaires égales voir supérieures !!!



Commune	T°C 0-18° 01/02	Hauteur (cm) Croissance
Amplepuis	256°C	
Bessenay	269°C	19,8 kgs MS
Condrieu	303°C	7,9 kgs MS
Monsols	227°C	5 cms
Pomeys	204°C	5,5 cms
St Germain sur l'Arbresle	274°C	
St Martin en Haut	205 °C	

Contact: Laurine DESMARIS Port : 06 84 11 43 60 Mail : ldesmaris@cmre.fr

Mise à l'herbe, où en sommes-nous ?

Les conditions météorologiques de ces derniers jours sont très variables : gel le matin, apparition du soleil les après-midis sans oublier le vent qui souffle parfois très fort ! Les conditions de démarrage en végétation sont timides selon les secteurs par manque d'humidité également.

Cependant, nous sommes malgré tout à 250° de cumul température en moyenne sur le département et les conditions météo nous permettent d'avoir une bonne portance des sols. De plus cette année, le gros avantage est le stock en sortie d'hiver des différents fourrages. Vous pouvez donc choisir la date de votre mise à l'herbe et non la subir comme certaines années !

Il est temps de sortir les animaux quelques heures les après-midis, pour commencer le tour de pâturage et le décalage des parcelles. Veillez bien à ne pas revenir trop vite sur les parcelles (minimum tous les 20-25 jours). Le surpâturage n'est jamais conseillé mais l'est encore moins en début de saison car il pénalisera la croissance des plantes sur toute la saison !

Semis de prairie sous couvert de céréales

Il faut anticiper vos achats de semences fourragères pour choisir les espèces et les variétés plutôt que de les subir. Lorsque vous semez une prairie, il convient de réfléchir à la stratégie que vous souhaitez mettre en place sur la parcelle concernée : durée d'implantation, destination principale, potentiel du sol ... Aujourd'hui, des mélanges « tout fait » existent mais il faut vérifier la compatibilité des espèces avec vos objectifs. Attention, bien choisir vos semences ne suffira pas à avoir une belle prairie ! Il est impératif de prendre du soin lors de la mise en place de cette dernière.

Les conditions d'implantations sont aujourd'hui très bonnes et les céréales ne sont pas encore très avancées. Cependant, cette semaine sera certainement le dernier créneau à prendre. Une fois que la céréale a recouvert tout le sol et que l'on ne voit plus de terrain nu, il est trop tard pour implanter une prairie sous couvert.